
Arrêtés de nomination d'une institutrice stagiaire.

Numéro d'inventaire : 1979.35418 (1-2)

Auteur(s) : Amélie Trouvé

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique d'Ille-et-Vilaine (Rennes)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1904

Description : Feuillet imprimé complété à la main.

Mesures : hauteur : 212 mm ; largeur : 135 mm

Notes : 1902 et 1904

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Ille-et-Vilaine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1 + 1

Lieux : Ille-et-Vilaine

Inspection Académique

D'ILLE-ET-VILAINE

Rennes, le 6 ju 1902.

M

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, par décision en date du ce jour, je vous ai déléguée dans les fonctions d'institutrice stagiaire de l'école publique de filles de Combourg

Je vous prie de m'accuser réception de la présente lettre par le retour du courrier, de vous rendre à ce poste pour la rentrée de classes et de me faire connaître ultérieurement la date de votre installation.

Recevez, Mademoiselle, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspecteur d'Académie,

Tardieu

M^{lle} Croué Amélie, institutrice publique
Dans sa famille à Marillé-Raoul.

INSPECTION ACADÉMIQUE
D'ILLE-ET-VILAINE

UNIVERSITÉ DE FRANCE

AVIS DE DÉLÉGATION
dans les
fonctions de stagiaire

Rennes, le 20 Août 1904.



M

Je vous informe que, par arrêté de ce jour, je vous délègue en qualité de stagiaire, à la direction de l'école publique de filles de La Chesnais.

Une copie de cet arrêté vous sera remise par M^r le Directeur de l'école, M^r Maw.

Je vous prie de prendre vos mesures pour être rendu à votre poste le 12 Septembre.

Vous aurez soin de me faire connaître, par l'entremise de M. l'Inspecteur primaire, le jour de votre entrée en fonctions.

Vous devrez me dire en même temps si les prescriptions de l'article 11 du règlement scolaire ont reçu leur entière application dans votre ancien et dans votre nouveau poste.

Recevez, M^{ademoiselle} l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspecteur d'Académie,

A Mademoiselle Louise
à Combourg.

DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE

Inspection Académique



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DÉLÉGATION

d'Institutrice stagiaire

L'Inspecteur de l'Académie de Rennes,
en résidence à Rennes, Officier de l'Instruction publique,

Vu l'article 26 de la loi du 30 octobre 1886;

Vu l'arrêté ministériel du 4^{er} décembre 1886;

Vu les articles 49 et 22 du décret du 18 janvier 1887;

Délègue en qualité d'institutrice stagiaire à la direction de
l'école primaire publique de La Fresnais
M du Crouve', de Combourg,
en remplacement de M (vacation)

Cette délégation aura son effet à partir du 12 Septembre
M le Directeur de l'école primaire publique de La Fresnais
est chargé de l'installation de M du Crouve'

Rennes, le 20 Août 1904.

L'Inspecteur d'Académie,



